



Demande d'enlèvement DEEE-PRO NUMATIC INTERNATIONAL

RÉF. DOSSIER NUMÉRO :

Renseignements client :

Société :

Nom, Prénom :

Adresse :

Complément adresse :

Code postal :

Ville :

Fait à :

Visa société :

Le :

Matériel à enlever :

Machine type	Numéro de série	Date d'achat	Si autre que Numatic, préciser le constructeur
			<i>Poids net total*</i>

**A REMPLIR IMPERATIVEMENT*

Conditions de prise en charge :

- Poids minimum pour enlèvement : 200 kg net
- Matériel s'inscrivant dans le cadre DEEE-PRO Numatic :
 1. Matériel de production Numatic International
 2. Matériel mis sur le marché à partir du 13 Août 2005
 3. Les machines doivent être complètes, non démantelées, les réservoirs et cuves vidées, et exemptes de toute substance dangereuse ou non dangereuse (poussières, liquide, etc ...)
- **IMPORTANT : Tout matériel collecté ne répondant pas aux critères DEEE-PRO Numatic cités ci-dessus fera l'objet d'une refacturation du transport et du traitement auprès du distributeur concerné.**

Conditionnement à respecter :

- Palettisation compacte permettant l'enlèvement par transporteur

Cadre réservé à Numatic

Validation de l'enlèvement

Refus

Date :

Visa Numatic :